

PROCES-VERBAL

SEANCE DU 02 DECEMBRE 2021

Convocation du 23 Novembre 2021

Présents : LAPEYRE Madeleine. BETEILLE Aline. GARBAYE François. ZAGO Patrick. VIGNE Nicole. ZAGO Christian Pierre. LAOUE Lydie. FUSTAILLON Philippe. LEVEILLE Jean-Guy

Absents - Excusés : DESPUJOLS Nathalie. MESANA Marc

Absents non excusés : NEANT

Procuration : NEANT

Secrétaire de séance : ZAGO Patrick

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 09 SEPTEMBRE 2021

Madame le Maire donne lecture du compte-rendu du 09 septembre 2021 et demande s'il y a des observations à formuler. Aucune observation.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2– CONVENTION ULIS - BAZAS - Délibération n° D014/2021 –

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier de la Ville de BAZAS concernant la participation aux frais de fonctionnement des écoles de BAZAS – Classe ULIS.

Trois enfants domiciliés à MASSEILLES fréquentent l'école primaire de BAZAS – Classe ULIS, il convient donc de signer une convention pour participer aux frais de fonctionnement qui s'élèvent à 1050 € par enfant soit 3150 € pour l'année 2021/2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention ; la dépense est prévue au budget 2021 – Article 6287.

3 – DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET – Délibération n° D013/2021-

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote la délibération modificative n° 1 (virement de crédit) :

- | | |
|---|-----------|
| • Article 6287 – Remboursement de frais | + 2700 € |
| • Article 6554 – Contributions | - 2700 €. |

4 – APPROBATION DES RAPPORTS EAU ET ASSAINISSEMENT – ANNEE 2020 – DU SIAEPA DE GRIGNOLS – LERM-ET-MUSSET – Délibération n° D015/2021 –

Madame Aline BETEILLE présente au Conseil Municipal les rapports annuels 2020 pour l'alimentation en eau potable et l'assainissement non collectif établis par le Syndicat Intercommunal des Eaux de GRIGNOLS et LERM-ET-MUSSET.

Après avoir entendu ces exposés, Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ces rapports.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les rapports 2020.

5 – COMPTES-RENDUS DES REUNIONS CDC ET SYNDICATS DIVERS

- Madame LAPEYRE Madeleine a assisté à la réunion relative aux mesures agro-environnementales et climatiques organisée par le Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique des Bassins Versants du BEUVE et de la BASSANE. Les agriculteurs peuvent obtenir certaines aides financières.
- Madame LAPEYRE Madeleine a participé à l'assemblée générale de la DFCI de GRIGNOLS ; le renouvellement du bureau a été voté.
Madame LAPEYRE a obtenu un poste de suppléante.
Se renseigner pour savoir si la piste de LARROUY est bien répertoriée en piste DFCI.
- Monsieur LEVEILLE Jean-Guy a participé à la réunion du SICTOM ; il en fait le compte-rendu. En conclusion, il annonce une augmentation des tarifs de 6.60 % qui sera répercutée sur les foyers.
- Madame BETEILLE Aline a assisté à la réunion du SIAEPA DE GRIGNOLS – LERM-ET-MUSSET ; les rapports de 2020 sur l'eau et l'assainissement ont été présentés, une délibération doit être prise pour approuver ces documents.
- Madame BETEILLE Aline a également assisté à une réunion de la commission agricole ; les sujets abordés : vente directe en agriculture, urbanisme, convention de stockage foncier avec la SAFER.
- Monsieur ZAGO Patrick a participé à la commission VOIRIE de la CDC ; les travaux du curage de fossés (programme 2021) vont bientôt débuter ; ils seront réalisés par l'entreprise ESPUNY.
- Madame le Maire a assisté à plusieurs réunions :
 - Abattoir : dossier toujours en cours
 - Lac de La Prade : Jennifer SCHILLING reprend le restaurant au printemps 2022
 - PLUi : il va falloir débattre à nouveau sur le PADD suite à de nombreuses corrections d'où un retard dans la procédure. La finalisation devrait intervenir au 2^{ème} semestre 2022.
 - Cantonnier : lors de la dernière réunion, Madame LAGARDERE Martine, Maire de LERM-ET-MUSSET, a annoncé qu'elle ne renouvellerait pas la convention en 2023. Il va donc falloir réfléchir à une solution pour remplacer notre agent.

6 – PERSPECTIVES COMMUNALES 2022/2023

Madame le Maire fait un tour de table pour que chacun s'exprime sur les sujets à traiter pour les années à venir.

Les projets retenus :

- Construction d'un local technique
- Accessibilité des églises
- Les déchets

7 – QUESTIONS DIVERSES

- Communication :
 - La Commune a adhéré à l'application PANNEAUPOCKET pour informer et alerter au plus vite les habitants en temps réel
 - Le nouveau site internet de la Mairie est actuellement en construction ; il sera opérationnel dans les prochaines semaines
 - L'adressage : les nouvelles adresses ont été publiées et certifiées sur l'application data.gouv.fr ; il faut maintenant passer les commandes pour les nouveaux panneaux et programmer la mise en place. Un courrier sera envoyé à chaque foyer pour les informer de la nouvelle adresse et des démarches à effectuer pour la mise à jour
 - Wifi-public : le dossier est en cours
- Vœux du Maire : le date du 15 janvier 2022 à 18 heures est retenue sous réserve des conditions sanitaires à cette date.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôt la séance.



